

Tafsir Al Qur'an sourate Al-Hashr

Par Aboul Fida' Isma'il Ibn Kathir^(ra)



Kufr Bi Taghut Publication

Un **Seul** Seigneur (Allah)
Un **Seul** Guide (Muhammad)
Un **Seul** Livre (Le Qur'an)
Un **Seul** but (Plaire a Allah)
Un **Seul** Combat
Une **Seul** Communauté

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

Louange à Allah, Nous Le louons et Lui demandons aide et pardon. Nous revenons repentants vers Lui. Nous recherchons auprès d'Allah la protection contre nos vices et nos méfaits. Celui qu'Allah guide, nul ne peut l'égarer. Celui qu'Il égare, nul ne peut le guider. J'atteste qu'il n'y a de divinité qu'Allah, Seul et sans associé, et j'atteste que Muhammad est Son serviteur et Messenger. Que la prière d'Allah et Ses abondantes salutations soient sui lui, ainsi que sa famille, ses Compagnons et ceux qui les suivent dans un beau comportement jusqu'au Jour de la Rétribution! Pour ce qui suit : Qu'Allah vous fasse miséricorde, mes chers frères.

L'édition **Kufr bi Taghut Publication** est née dans le but de présenter des livres de référence, combattus et interdits par les Tawaghit, afin de réhabiliter l'honneur des héros défenseurs du Tawhid. Elle a également pour objectif de diffuser la science utile et obligatoire. Mais aussi de rendre accessible gratuitement beaucoup de livres, corrigés quant à leurs traductions, formats ou présentations.

59 - Al-Hashr

بسم الله الرحمن الرحيم

1. Ce qui est dans les cieux et ce qui est sur la terre glorifient Allah, et Il est le Puissant, le Sage.
2. C'est Lui qui a expulsé de leurs maisons, ceux parmi les gens du Livre qui ne croyaient pas, lors du premier exode. Vous ne pensiez pas qu'ils partiraient, et ils pensaient qu'en vérité leurs forteresses les défendraient contre Allah. Mais Allah est venu à eux par où ils ne s'attendaient point, et a lancé la terreur dans leurs cœurs. Ils démolissaient leurs maisons de leurs propres mains, autant que des mains des croyants. Tirez-en une leçon, ô vous qui êtes doués de clairvoyance.
3. Et si Allah n'avait pas prescrit contre eux l'expatriation, Il les aurait certainement châtié ici-bas; et dans l'au-delà ils auront le châtimement du Feu.
4. Il en est ainsi parce qu'ils se sont dressés contre Allah et Son messenger. Et quiconque se dresse contre Allah... alors, vraiment Allah st dur en punition.
5. Tout palmier que vous avez coupé ou que vous avez laissé debout sur ses racines, c'est avec la permission d'Allah et afin qu'Il couvre ainsi d'ignominie les pervers.

Tout ce qui est dans les cieux et sur la terre glorifie Dieu, le loue et le Sanctifie. Même les cieux, la terre et tout ce qu'y trouve célèbrent les louanges d'Allah mais les hommes ne comprennent pas leurs louanges. Il est le Tout-Puissant et nul ne s'oppose à Ses décrets, et le sage dans tout ce qui a décrété et prédestiné.

(C'est Lui qui a expulsé de leurs maisons, ceux parmi les gens du Livre qui ne croyaient pas). Il s'agit de Bani An-Nadir, (les juifs). En arrivant à Médine, après son émigration de La Mecque, le Messager d'Allah ﷺ, avait conclu avec eux un traité de non-agression en leur donnant un engagement de protection s'ils respecteraient les clauses du traité. Mais ils ne tardèrent pas à violer le traité et il dut, par la suite, les chasser de leurs forteresses supposées être inexpugnables contre la puissance d'Allah. Toutes leurs précautions ne purent les sauvegarder du supplice divin. Une partie d'eux se dirigea vers "Adzrou'at" dans les hauteurs du pays du Sham qui seront le lieu du rassemblement. Une autre s'installa à Khaybar. Il ne leur permit de porter avec que ce que leurs chameaux pouvaient transporter. Devant ce fait, ils préférèrent détruire tout ce qu'ils possédaient chez eux. C'est le sens de ce verset: (Ils démolissaient leurs maisons de leurs propres mains, autant que des mains des croyants.). Et Allah d'exhorter les gens: Tirez donc une leçon de cela ô gens doués d'intelligence, car ce sera la fin désastreuse de quiconque songe à s'opposer à Allah et à Son Prophète, à renier le Livre d'Allah. Il subira l'humiliation en ce monde et dans l'autre un châtement terrible.

Abou Dâwoud rapporte, d'après 'Abd ar-Rahmân Ibn Ka'b Ibn Mâlik, qu'un des compagnons du Prophète ﷺ a raconté : « À l'époque où le Messager d'Allah ﷺ était à Médine, les associateurs quraychites envoyèrent une lettre à Ibn Oubay et à ceux qui adoraient les idoles

parmi les deux tribus Al-Aws et Al-Khazraj, dans laquelle ils leur reprochèrent d'avoir bien accueilli le Prophète ﷺ, en les menaçant : "Par Allah, nous allons vous combattre, ou vous chasser du pays, ou marcherons d'emblée contre vous pour exterminer vos guerriers et s'emparer de vos familles."

Recevant cette lettre, 'Abdullâh Ibn Oubay fit réunir les associateurs (de Médine) et décidèrent de déclarer la guerre contre le Prophète ﷺ.

Mis au courant de cette affaire, le Prophète ﷺ les rencontra et leur dit :

"Les menaces des gens de Quraysh ont eu leurs effets sur vous. Leur ruse ne pourra vous nuire plus que celle que vous tramez contre vous-mêmes. Ils veulent tuer vos fils et vos frères."

Entendant cela, ils revinrent sur leur décision.

Lorsque les associateurs quraychites eurent vent de cela, ils envoyèrent une lettre aux juifs de Médine, après la bataille de Badr, qui avaient des demeures fortifiées et des forteresses inexpugnables, les menaçant de combattre le Prophète ﷺ ; sinon, ils feraient d'eux telle et telle chose, et rien ne les empêcherait de réduire leurs femmes en esclavage.

Les juifs de Banî An-Nadîr, constatant que le contenu de la lettre était parvenu au Prophète ﷺ et que les gens de Quraysh les trahiraient, demandèrent à celui-ci de tenir une réunion commune, de sorte que chaque partie soit formée de trente hommes musulmans et d'un nombre égal de doctes juifs, en lui fixant le lieu de rencontre, et de cette façon chaque partie avancerait son point de

vue. Si les doctes croyaient au Prophète après avoir entendu ses paroles, tous les juifs croiraient en lui. Le lendemain matin, le Messenger d'Allah ﷺ sortit vers les juifs à la tête d'un groupe de combattants, les assiégea et leur dit : "Par Allah, je n'ai pas confiance en vous tant que vous ne vous engagez pas envers moi à respecter vos paroles."

Comme ils refusèrent de lui donner un tel engagement, il les attaqua toute la journée.

Le surlendemain, il se dirigea vers les Banî Quraydha, en laissant momentanément les Banî An-Nadîr, et les premiers s'engagèrent vis-à-vis de lui, ce qui lui permit de poursuivre son attaque contre les Banî An-Nadîr. Ceux-ci ne trouvèrent d'autre moyen que d'accepter l'exode, en portant avec eux ce que leurs chameaux pouvaient transporter, même les portes et le bois de leurs demeures.

Les palmeraies qu'avaient laissées les Banî An-Nadîr furent un don divin à Son Prophète exclusivement, car Allah dit : « Le butin qu'Allah a accordé à Son Messenger, pris sur eux, vous n'y avez engagé ni chevaux ni chameaux ; mais Allah donne pouvoir à Ses messagers sur qui Il veut, et Allah est Omnipotent. » (Al-Hashr 59:6)

Mais il répartit la plupart de ces palmiers aux Mouhâjirîn mecquois, et une petite partie à deux hommes médinois qui étaient les plus nécessiteux, à l'exclusion des autres. Enfin, une partie fut une aumône de la part du Messenger d'Allah ﷺ à Banî Fâtima.

« Vous n'auriez pas cru possible un tel événement » : il s'agit de l'état de siège qui n'avait duré que six jours malgré l'inaccessibilité de leurs forteresses, « de même qu'eux se croyaient inexpugnables dans leurs forteresses. Allah les attaqua à l'endroit qu'ils n'avaient pas prévu ».

En d'autres termes : lorsque l'ordre d'Allah fut décrété, Il les a saisis par où ils ne s'y attendaient pas.

« Il jeta l'effroi dans leurs cœurs » : et comment une telle chose ne leur arriverait-elle pas alors qu'ils étaient assaillis par le Prophète ﷺ, à qui Allah accordait la victoire sur ses ennemis en semant la peur dans leurs cœurs à une distance d'un mois de marche ?

« Au point qu'ils démolissaient leurs demeures en même temps que les assaillants », en démontant leurs maisons et en apportant avec eux les meilleures portes et les planches de bois.

Muqâtil Ibn Hayyân a dit à cet égard : « Le Messenger d'Allah ﷺ les combattait de sorte que chaque fois qu'il se trouvait dans un endroit où une maison constituait une entrave, il la détruisait pour dégager cet endroit et faciliter leur attaque. Et les juifs, de leur part, quand ils se trouvaient dans une position dominante, ils fortifiaient leurs demeures pour les rendre inaccessibles aux croyants. »

« Méditez cette leçon, ô vous qui raisonnez. Si Allah n'avait pas décrété contre eux un pareil exode, Il leur aurait infligé un autre châtiment en ce monde. »

Si les juifs n'avaient pas subi ce bannissement de leur propre pays en y laissant toutes leurs richesses, ce qui

constituait un châtement très humiliant, Allah les aurait châtiés en ce monde par un autre supplice, qui pouvait être le massacre de leurs guerriers et la captivité de leurs femmes et enfants. Donc le châtement qu'Allah leur avait préparé fut exécuté, et dans l'au-delà, ils subiront encore un supplice plus atroce en les précipitant dans la Géhenne.

« C'est Lui qui a expulsé de leurs demeures, lors du premier exode, ceux des gens du Livre qui ont mécru. Vous ne pensiez pas qu'ils partiraient, et eux pensaient que leurs forteresses les protégeraient contre Allah. Mais Allah les a atteints par où ils ne s'y attendaient pas, et Il a jeté l'effroi dans leurs cœurs : ils démolissaient leurs maisons de leurs propres mains et de celles des croyants. Tirez-en donc une leçon, ô vous qui êtes doués de clairvoyance. Et si Allah n'avait pas prescrit contre eux l'exil, Il les aurait certes châtiés en ce monde ; et dans l'au-delà, ils auront le châtement du Feu. » (sourate Al-Hashr 59:2-3)

'Urwa Ibn Az-Zubayr a commenté cet événement et dit : « Ceci est arrivé à Banî An-Nadîr, une des tribus juives qui habitaient Médine, six mois après la bataille de Badr. Leurs demeures se trouvaient dans l'une des extrémités de Médine. Le Messager d'Allah ﷺ les a assiégés et les a contraints à capituler en acceptant d'être bannis du pays, en apportant avec eux tout ce que leurs chameaux pouvaient transporter, sauf les armes. Ils quittèrent Médine pour aller s'installer dans une région du Châm. Cet exode leur avait été déjà écrit dans un des versets de la Thora. Ils étaient jusque-là de ceux qui n'avaient

pas encore subi le châtement de l'exode sous la contrainte du Messenger d'Allah ﷺ. Allah a révélé à leur sujet les cinq premiers versets de cette sourate.

Ibn 'Abbâs, de sa part, raconte : « Le Messenger d'Allah ﷺ les a assiégés durant quelques jours, au point qu'ils acceptèrent son verdict prononcé à leur égard. Ils lui ont donné tout ce qu'il a voulu contre le salut de leurs âmes. Et lui leur imposa de quitter la ville vers le nord, jusqu'au pays du Shâm, en donnant à chacun d'eux un chameau et une outre d'eau.

Dans l'autre monde, ils seront infligés d'un supplice plus atroce encore, car « cette peine leur fut appliquée pour les punir de s'être dressés contre Allah et Son Messenger », car ils avaient mécru en Muhammad ﷺ, sachant, d'après leur Écriture, qu'il devait venir un jour. Allah est terrible dans Son châtement envers quiconque s'oppose à Lui.

« Vous n'avez coupé ou laissé debout aucun palmier que ce ne fût avec la permission d'Allah, et afin de confondre les pervers. » (Al-Hashr 59:5)

Durant l'état de siège, le Messenger d'Allah ﷺ ordonna aux croyants de couper les palmiers appartenant aux juifs afin de les humilier et de jeter la frayeur dans leurs cœurs. Les autres juifs de Banî Quraydha lui envoyèrent dire : « Du moment que tu interdis la perversité, pourquoi donc coupes-tu ces palmiers ? » Allah, à cette occasion, fit descendre ce verset qui montre que tout est soumis à la volonté d'Allah, s'agit-il de couper un palmier ou de le laisser debout. Tout cela n'est fait qu'avec Sa permission.

Ibn 'Umar rapporte : « Les Banî An-Nadîr et les Banî Quraydha étaient très hostiles au Messager d'Allah ﷺ. Il chassa les premiers du pays et laissa les seconds jusqu'à ce qu'ils lui déclarèrent la guerre et le combattirent. Il dut alors tuer leurs hommes et capturer leurs femmes. Il partagea ensuite le butin, les femmes et les biens, entre les musulmans. Un petit nombre parmi les Banî Quraydha se convertit. Plus tard, il bannit aussi les autres juifs de Banî Qaynuqâ', la tribu de 'Abdullâh Ibn Salâm, les Banî Hâritha ; bref, tous les juifs de Médine furent chassés.

6. Le butin provenant de leurs biens et qu'Allah a accordé sans combat à Son Messager, vous n'y aviez engagé ni chevaux, ni chameaux; mais Allah, donne à Ses messagers la domination sur qui Il veut, et Allah est Omnipotent.

7. Le butin provenant [des biens] des habitants des cités, qu'Allah a accordé sans combat à Son Messager, appartient à Allah, au Messager, aux proches parents, aux orphelins, aux pauvres et au voyageur en détresse, afin que cela ne circule pas parmi les seuls riches d'entre vous. Prenez ce que le Messager vous donne; et ce qu'il vous interdit, abstenez-vous en; et craignez Allah car Allah est dur en punition.

Le butin est, en principe, tout ce dont on s'empare parmi les biens des mécréants sans forcer ni cheval ni chameau, bref sans combat, comme il en fut des biens de Banî An-Nadîr qui, pris de panique, ont tout cédé pour sauvegarder leurs âmes. Allah a accordé ce butin acquis pacifiquement à Son Messager pour en disposer à sa guise. Il l'a réparti entre les musulmans et l'a dépensé

pour ce qui pouvait assurer leur intérêt et pour les actes de charité. Comme il n'y a eu ni affrontement ni combat, Allah est toujours capable de donner pouvoir à Ses Prophètes sur qui Il veut, car Il est puissant sur toute chose.

« Le butin qu'Allah a accordé à Son Messenger aux dépens des habitants des cités appartient à Allah, au Messenger, à ses proches, aux orphelins, aux pauvres et au voyageur... » (Al-Hashr 59:7)

C'est-à-dire tous les biens acquis après la conquête de tous les pays, « appartiennent à Allah, au Prophète, à ses proches, aux orphelins et aux voyageurs ». Tels sont les ayants droit auxquels ces butins devront être partagés. Mais, comme l'a avancé 'Umar (ra), le butin de Banî An-Nadîr fut donné en particulier au Prophète ﷺ afin d'en disposer comme bon lui semblait. Il en consacra une partie à sa famille pour lui assurer les provisions d'une année entière, et l'autre pour acheter les montures et les armes destinées au combat dans le chemin d'Allah. Ce butin n'a été partagé, comme de coutume, que pour qu'il ne soit pas attribué aux riches afin qu'ils le dépensent comme bon leur semble et qu'ils en privent les nécessiteux.

« Prenez ce que le Messenger vous donne, et abstenez-vous de ce qu'il vous interdit. » (Al-Hashr 59:7)

C'est une exhortation à se conformer aux ordres du Prophète ﷺ, qui ne veut pour sa communauté que le bien. Masrûq rapporte qu'une femme vint trouver Ibn Mas'ûd et lui dit : « Il m'est parvenu que tu es contre la femme qui se fait tatouer et celle qui porte de fausses

chevelures. Y a-t-il dans le Livre d'Allah un verset qui interdit l'un et l'autre, ou bien une recommandation du Messenger d'Allah ﷺ ? »

— « Certes oui, je l'ai trouvé mentionné dans le Livre d'Allah et d'après le Messenger d'Allah ﷺ. »

Et la femme de répliquer : « Par Allah, j'ai lu tout le Qur'an sans y trouver une telle interdiction. »

Ibn Mas'ûd lui dit alors : « Ne l'as-tu pas trouvé dans ce verset : Prenez ce que le Messenger vous donne, et abstenez-vous de ce qu'il vous interdit ? »

— « Oui », répondit-elle.

Et lui de poursuivre : « J'ai entendu le Messenger d'Allah ﷺ interdire le tatouage, le port de fausses chevelures et l'épilation. »

Elle rétorqua : « Peut-être je trouve une des tiennes faire cela ! »

— « Entre et vois », lui dit-il.

Elle entra pour regarder ses filles et ses femmes, puis elle sortit lui dire : « Je n'y ai rien trouvé sur elles. »

Il rétorqua : « N'as-tu pas retenu la recommandation de l'un des pieux serviteurs d'Allah (le Prophète Chu'ayb), qui a dit à son peuple : « **Je ne veux nullement faire ce que je vous interdis.** » (Hûd 11:88) »

Un autre récit fut rapporté par l'imam Ahmad et qui est semblable au précédent, concernant Ibn Mas'ûd et une femme de Banî Asad.

Il est cité dans un hadith authentique que le Messenger d'Allah ﷺ a dit : « Lorsque je vous ordonne une chose, faites-la dans la mesure de votre capacité, et abstenez-

vous de ce que je vous défends. » (Rapporté par Al-Bukhârî et Muslim).

Puis Allah avertit les hommes d'enfreindre Ses lois, car :
« Allah est dur en punition. » (Al-Hashr 59:7)

8. [Il appartient aussi] aux émigrés besogneux qui ont été expulsés de leurs demeures et de leurs biens, tandis qu'ils recherchaient une grâce et un agrément d'Allah, et qu'ils portaient secours à [la cause] d'Allah et à Son Messenger. Ceux-là sont les véridiques.

9. Il [appartient également] à ceux qui, avant eux, se sont installés dans le pays et dans la foi, qui aiment ceux qui émigrent vers eux, et ne ressentent dans leurs cœurs aucune envie pour ce que [ces immigrants] ont reçu, et qui [les] préfèrent à eux-mêmes, même s'il y a pénurie chez eux. Quiconque se prémunit contre sa propre avarice, ceux-là sont ceux qui réussissent.

10. Il [appartient également] à ceux qui sont venus après eux en disant: "Seigneur, pardonne-nous, ainsi qu'à nos frères qui nous ont précédés dans la foi; et ne mets dans nos cœurs aucune rancœur pour ceux qui ont cru. Seigneur, Tu es Compatissant et Très Miséricordieux".

Allah parle dans ces versets des pauvres besogneux qui méritent les biens du butin. Ils sont ceux : « qui ont été expulsés de leurs demeures et de leurs biens, cherchant la grâce et l'agrément d'Allah ».

Ils sont les premiers convertis de La Mecque qui, sous la contrainte des associateurs quraychites, avaient quitté leur ville, leurs biens et leurs familles pour émigrer à Médine à la recherche de la satisfaction d'Allah et pour

sauver leur foi, « et qui portent secours à Allah et à Son Messenger. Ceux-là sont les véridiques ».

« [Le butin est aussi destiné] aux émigrés pauvres qui ont été expulsés de leurs demeures et de leurs biens, cherchant une grâce et un agrément de la part d'Allah, et qui portent secours à Allah et à Son Messenger. Ceux-là sont les véridiques. » (Al-Hashr 59:8)

Ils ont joint la parole à l'acte et ont été sincères envers Allah en obtempérant à Ses ordres. Ils sont les Mouhâjirîn (les émigrés).

Puis Allah fait l'éloge des Médinois (les Ansâr) en montrant leur mérite, leur honneur, leur générosité et leur altruisme. « Ceux qui, avant eux, s'étaient installés dans la demeure et dans la foi... »

En d'autres termes : les Médinois qui habitaient déjà la « demeure de l'émigration » avant les émigrés et avaient embrassé l'Islam même avant certains Mecquois croyants.

« Quant à ceux qui, avant eux, s'étaient établis dans la demeure et dans la foi, ils aiment ceux qui ont émigré vers eux, et ne ressentent dans leurs cœurs aucune envie pour ce qui leur a été donné ; ils leur préfèrent même leurs propres personnes, quand bien même ils seraient dans le besoin. Et quiconque se prémunit contre sa propre avarice, ceux-là sont les bienheureux. » (Al-Hashr 59:9)

À ce propos, 'Umar a dit : « Je recommande au calife qui me succède d'être bienveillant à l'égard des Mouhâjirîn, de respecter leurs droits et de préserver leur honneur. Je lui recommande aussi de bien traiter les Médinois qui

s'étaient établis dans la demeure de l'Exil avant les premiers ainsi que dans la foi. Il devra accepter l'acte de leur bienfaiteur et pardonner à leur pécheur. »

Ces Médinois « **accueillirent avec effusion les émigrés** », une vertu qui émane de la noblesse de leur âme et de leur générosité. Ils reçurent les émigrés mecquois à bras ouverts en leur offrant de leurs propres biens pour les soulager.

L'imam Ahmad rapporte, d'après Anas, que les émigrés dirent : « Ô Messenger d'Allah, nous n'avons rencontré de notre vivant des gens comme les Médinois, qui nous ont réservé un accueil chaleureux et ont été très généreux envers nous. Ils nous ont assuré la subsistance et partagé avec nous les moments heureux. Nous redoutons qu'ils n'emportent toute la récompense. »

Il leur répondit : « Non, tant que vous faites leur éloge et invoquez Allah en leur faveur. »

Le Prophète ﷺ avait voulu concéder du terrain à Bahreïn aux Ansâr, mais ils lui répondirent :

« Non, à moins que tu ne donnes une chose pareille aux Mouhâjirîn. »

Alors il leur dit : « Si c'est non, attendez donc pour être favorisés à la première occasion. » **(Rapporté par Al-Bukhârî).**

Dans un autre hadith rapporté par Abou Hourayra, les Ansâr demandèrent au Messenger d'Allah ﷺ de partager les palmeraies entre eux et les Mouhâjirîn. Comme il refusa, ils s'adressèrent à ces derniers : « Entretenez donc ces palmiers, et vous aurez la moitié de la récolte. »

Ils acceptèrent.

« *Ils n'étaient pas envieux de ce que ceux-ci recevaient.* »

Les Médinois ne ressentirent dans leurs cœurs aucun sentiment d'envie pour ce qui a été donné aux Mecquois de la part du Seigneur, comme un rang distingué, un honneur et une préférence sur les autres, en récompense de leur foi et de leur endurance.

Après le bannissement de Banî An-Nadîr de Médine, les Ansâr évoquèrent le butin acquis facilement, peut-être pour en avoir une part, mais Allah les blâma en disant : « *Le butin qu'Allah a accordé à Son Messenger n'a coûté ni cheval ni chameau. Allah donne pouvoir à Son Messenger sur qui Il veut, et Allah est Omnipotent.* » (Al-Hashr 59:6)

Et le Prophète ﷺ leur dit : « Vos frères sont venus chez vous en laissant derrière eux, à La Mecque, leurs biens et leurs familles. »

Ils lui répondirent alors : « Donc nos biens seront partagés entre eux et nous. »

Il leur demanda : « Et autre chose ? »

En lui demandant de quoi il s'agissait, il répliqua : « Ce sont des gens qui ignorent le travail dans les terrains. Êtes-vous prêts à leur épargner ce travail et à leur donner la moitié des fruits ? »

— « Certes oui, ô Messenger d'Allah », répondirent-ils.

« *Ils allaient jusqu'à les préférer à eux-mêmes malgré leur indigence.* »

C'est-à-dire qu'ils comblent les besoins des autres — des émigrés — avant de combler les leurs, malgré le fait que la plupart des Médinois n'étaient pas aisés.

« Ils leur préfèrent leurs propres personnes, même s'ils sont eux-mêmes dans le besoin. » (Al-Hashr 59:9)

Et à ce propos, il est cité dans un hadith que le Messenger d'Allah ﷺ a dit : « La meilleure aumône est celle faite par un homme indigent. »

Partant de ce principe, Abou Bakr As-Siddîq fit aumône de tout ce qu'il possédait. Le Messenger d'Allah ﷺ lui dit alors : « Qu'as-tu laissé pour ta famille ? »

— « Allah et Son Messenger », répondit-il.

En voilà encore un exemple remarquable dans l'histoire des musulmans lors de la bataille d'**Al-Yarmouk**. On a présenté de l'eau à 'Ikrima et à ses compagnons, les guerriers qui étaient blessés. Chacun d'eux ordonna de donner l'eau à son compagnon par un effet d'altruisme. Ainsi, l'eau passa de l'un à l'autre sans qu'aucun n'en boive, jusqu'à ce qu'à la fin ils trépassèrent tous.

Abou Hourayra rapporte aussi ce récit : « Un homme vint trouver le Messenger d'Allah ﷺ et lui dit : "Je suis épuisé et très besogneux." Le Prophète envoya vers ses femmes, l'une après l'autre, demander de la nourriture, sans rien trouver. Il dit alors à ses compagnons : "Qui donc veut être l'hospitalier cette nuit pour cet homme ?" Un Ansâr se leva et dit : "Moi, ô Envoyé d'Allah." Il l'emmena chez lui et dit à sa femme : "Honore l'hôte de l'Envoyé d'Allah." Elle lui répondit : "Je n'ai que le repas des enfants !" Il lui dit : "Quand ils voudront souper, endors-les, puis éteins la lampe et viens nous rejoindre

quand notre hôte entrera. Nous ferons semblant que nous prenons le souper avec lui. Quand bien même nous pouvons supporter la faim pour cette nuit." La femme s'exécuta.

Le lendemain matin, cet homme se rendit chez le Prophète ﷺ, qui lui dit : "Allah a été étonné de la manière dont vous avez traité votre hôte cette nuit."

Allah, à cette occasion, fit cette révélation : « Ils allaient jusqu'à les préférer à eux-mêmes, même s'ils étaient dans le besoin. » (Al-Hashr 59:9)

D'après Mouslim, cet homme était Abou Talha Al-Ansârî. (Rapporté par Al-Bukhârî, Mouslim, At-Tirmidhî et An-Nasâî selon des versions différentes).

« Heureux ceux qui se préservent de l'avarice. » (Al-Hashr 59:9)

Ceux qui ne se montrent pas avarés vis-à-vis des autres réussiront et seront récompensés.

'Abdullâh Ibn 'Amr rapporte que le Messager d'Allah ﷺ a dit : « Redoutez l'injustice, car elle sera ténèbres au Jour de la Résurrection. Redoutez l'obscénité, car Allah n'aime ni l'obscénité ni les paroles inconvenantes.

Méfiez-vous de l'avarice, car elle a entraîné la perte de ceux qui vous ont précédés : elle les a portés à l'injustice et ils l'ont pratiquée, à la perversité et ils ont été pervers, et à rompre les liens de parenté, et ils les ont rompus. » (Rapporté par Mouslim et Ahmad).

Il [appartient également] à ceux qui sont venus après eux en disant: "Seigneur, pardonne-nous, ainsi qu'à nos frères qui nous ont précédés dans la foi; et ne mets dans nos cœurs aucune rancœur pour ceux qui ont cru.

Seigneur, Tu es Compatissant et Très

Miséricordieux". Ces gens-là forment le troisième groupe dont leurs pauvres méritent une part du butin à commencer par les Mouhajirins puis les Ansars ensuite ceux qui les ont suivis dans le bien d'après ce verset: Les tout premiers [croyants] parmi les émigrer et les Auxiliaires et ceux qui les ont suivis dans un beau comportement, Allah les agrée, et ils L'agrément. s9v100.

Ces suivants dans le bien sont ceux qui suivent les traces des premiers ainsi que leurs bonnes œuvres et leur comportement et qui leur invoquent Allah en secret et en public. Ils demandent à Allah de leur pardonner et de ne plus mettre dans leurs cœurs une rancune envers les croyants.

Ibn jarir rapporte que 'Umar ibn al-Khattab, en lisant les versets précédents et celui qui est cité dans la sourate du repentir (s9v60) concernant les ayants-droit des biens des aumônes, a déclaré: "ces versets ont englobé tous les musulmans et chacun a le droit d'avoir une part du butin. Tant que je suis en vie, même un pâtre à la tête d'une caravane d'ânes ne vient à moi revendiquant sa part sans que je lui en donne même s'il n'a pas pris part à un combat".

11. N'as-tu pas vu les hypocrites disant à leurs confrères qui ont mécru parmi les gens du Livre: "Si vous êtes chassés, Lanakhrajanna (nous sortirons certainement, et cela est une chose certaine) avec vous et nous n'obéirons jamais à personne contre vous; et si vous êtes attaqués, nous vous lanansouranakoum (nous vous secourrons certainement, et cela est une chose certaine)" Et Allah

atteste qu'en vérité ils sont de **lakadiboun** (certainement des menteurs).

12. S'ils sont chassés, ils ne partiront pas avec eux; et s'ils sont attaqués, ils ne les secourront pas; et même s'ils allaient à leur secours, ils tourneraient sûrement le dos; puis ils seront point secourus.

13. Vous jetez dans leurs cœurs plus de terreur qu'Allah. C'est qu'ils sont des gens qui ne comprennent pas.

14. Tous ne vous combattront que retranché dans des cités fortifiées ou de derrière des murailles (pluriel de plus de 10 murailles minimum). Leurs dissensions internes sont extrêmes. Tu les croirait unis, alors que leurs cœurs sont divisés. C'est qu'ils sont des gens qui ne raisonnent pas.

15. ils sont semblables çà ceux qui, peu de temps avant eux, ont goûté la conséquence de leur comportement et ils auront un châtiment douloureux;

16. ils sont semblables au Shaytan quand il dit à l'homme: "Sois mécréant". Puis quand il a mécru, il dit: "Je te désavoue car je redoute Allah, le Seigneur de l'Univers".

17. Ils eurent pour destinée d'être tous deux dans le Feu pour y demeurer éternellement. Telle est la rétribution des injustes.

Allah parle des hypocrites, de leur chef 'Abdullâh Ibn Oubay et de ses semblables, quand ils firent savoir par écrit aux Banî An-Nadîr qu'ils les soutiendraient s'ils combattaient le Prophète ﷺ et les croyants à Médine. (Nous avons déjà mentionné cela, à savoir qu'Ibn Oubay

était un juif). Allah est témoin qu'ils étaient des menteurs en leur promettant de les soutenir.

« S'ils sont attaqués, ils ne les soutiendront pas ; et s'ils les soutiennent, ils tourneront certes le dos. » (Al-Hashr 59:12)

Ceci est une bonne nouvelle annoncée aux croyants, tout à fait indépendante.

« Ils vous craignent plus qu'Allah Lui-même », car vous, les musulmans, leur inspirez plus de crainte qu'Allah, parce que ce sont des gens qui ne comprennent pas, comme Allah a dit ailleurs : « Voilà qu'une partie d'entre eux se mit à craindre les gens comme on craint Allah, ou même d'une crainte plus forte encore. » (An-Nisâ' 4:77)

À cause de leur effroi et de leur timidité, ils ne vous combattent que derrière les murailles et dans des cités fortifiées, sans avoir le courage d'affronter l'armée fidèle et d'être en face de vous, et ils ne le font que si la nécessité l'exige. Mais leur vaillance est grande entre eux, ainsi que l'animosité qui les sépare et les divise.

« Tu les crois unis, alors que leurs cœurs sont divisés. » (Al-Hashr 59:14)

Et la discorde règne entre eux.

Ils ressemblent à ceux qui les ont précédés il y a peu de temps. Il s'agit, comme l'ont avancé Mujâhid et As-Suddî, des associateurs qui ont essuyé un grand échec à Badr. Mais, d'après Ibn 'Abbâs, il s'agit des Banî Qaynuqâ', les autres juifs que le Prophète ﷺ avait exilés avant eux.

« Ils sont semblables à Satan lorsqu'il dit à l'homme : "Ne crois pas." Puis, lorsque l'homme a mécru, il dit : "Je

te désavoue ; je crains Allah, le Seigneur des mondes." »
(Al-Hashr 59:16)

Ces juifs-là, qui ont été trompés par leurs ennemis les hypocrites, sont semblables à un homme que Satan a trompé, puis qu'il désavoue après sa mécréance en lui disant : « Je crains Allah, le Seigneur des mondes. »

En commentant le verset précité, et comme l'a rapporté Ibn Jarîr, 'Abdullâh Ibn Mas'ûd a raconté qu'une femme, qui avait quatre frères, menait son troupeau au pâturage le jour, et la nuit elle allait la passer dans l'ermitage d'un moine. Celui-ci, une certaine nuit, eut des rapports avec elle, et elle tomba enceinte. Satan vint suggérer au moine : « Tue-la et enter-la. Tu es un homme dont les gens croient en la parole. »

Et le moine s'exécuta.

La nuit, Shaytân vint en rêve chez les frères de cette femme leur dire : « Ce moine a eu des rapports avec votre sœur. Comme il l'a rendue enceinte, et craignant le scandale, il l'a tuée et l'a enterrée à tel endroit. »

Le matin, l'un d'entre eux dit à ses frères : « Cette nuit, j'ai fait un rêve ; pourrais-je vous le raconter ? »

En lui répondant par l'affirmative, il leur conta le rêve, et ses frères lui contèrent le même rêve. Ils se rendirent alors chez le roi et l'incitèrent contre le moine, et ils décidèrent tous d'aller le voir. Ils le firent descendre de son ermitage et se dirigèrent vers l'endroit où la femme fut enterrée.

Chemin faisant, Shaytân se présenta au moine et lui dit :

« C'est moi qui t'ai fait tomber dans ce pétrin, et nul autre que moi ne pourra te sauver, à condition que tu te prosternes devant moi. »

Et le moine se prosterna.

Quand les hommes emmenèrent le moine chez le roi, Shaytân le dénonça, et le roi ordonna d'exécuter le moine.

« Ils auront pour récompense l'Enfer, où ils demeureront éternellement. Voilà la rétribution des injustes. » (Al-Hashr 59:17)

Ils finiront tous deux dans la Géhenne, peine éternelle réservée aux méchants. Tel est le sort funeste de tout prévaricateur et de tout injuste.

18. Ô vous qui avez cru! Craignez Allah. Que chaque âme voit bien ce qu'elle a avancé pour demain. Et craignez Allah, car Allah est Parfaitement Connaisseur de ce que vous faites.

19. Et ne soyez pas comme ceux qui ont oublié Allah; [Allah] leur a fait alors oublier leurs propres personnes; ceux-là sont les pervers.

20. Ne seront pas égaux les gens du Feu et les gens du Paradis. Les gens du Paradis sont eux les gagnants.

Jarîr Ibn 'Abdullâh rapporte : « Nous étions au début de la journée chez le Messenger d'Allah ﷺ quand un groupe d'hommes nu-pieds, portant des tuniques élimées en laine rayée, l'épée ceinte du côté, se présenta chez lui. La majorité était de la tribu de Moudar, plutôt ils étaient tous de Moudar. Le visage du Messenger d'Allah ﷺ se renfroga à cause de leur état d'indigence. Il entra dans son appartement puis sortit et ordonna à Bilâl d'appeler

à la prière. La prière achevée, il fit un prône et récita ce verset : « Ô hommes ! Craignez votre Seigneur qui vous a créés d'un seul être, et a créé de celui-ci son épouse, et qui, de ces deux-là, a fait répandre sur la terre beaucoup d'hommes et de femmes. Craignez Allah au nom duquel vous vous implorez les uns les autres, et craignez de rompre les liens du sang. Certes Allah vous observe parfaitement. » (An-Nisâ' 4:1)

Ensuite ce verset : « Ô vous qui avez cru ! Craignez Allah. Que chaque âme songe à ce qu'elle a avancé pour demain. Et craignez Allah, car Allah est parfaitement Connaisseur de ce que vous faites. » (Al-Hashr 59:18)

Il dit : « Que chacun fasse l'aumône avec ses dinars, ses dirhams, ses habits, d'une mesure de Sâ' de blé, d'un Sâ' de dattes, voire d'une demi-datte. »

Un homme des Ansâr apporta un paquet qu'il pouvait à peine tenir dans sa main, puis les hommes se succédèrent pour apporter à leur tour ce qu'ils avaient, en sorte que je vis à la fin deux tas de vêtements et de nourriture. Le visage du Messenger d'Allah ﷺ s'illumina et brilla comme de l'or. Il dit alors : « Celui qui introduit dans l'Islam une sunna (une pratique) louable aura deux récompenses : la première pour l'avoir introduite, et la seconde provenant des récompenses de ceux qui l'auront mise en application, sans toutefois que la part de ces hommes soit diminuée. Et celui qui introduit dans l'Islam une mauvaise sunna se verra pénalisé de la faute provenant de cette pratique et de celles des hommes qui l'auront imitée, sans toutefois que cela diminue leurs propres fautes. » (Rapporté par Mouslim et Ahmad).

Allah ordonne aux hommes de Le craindre en obtempérant à Ses ordres et en s'abstenant de Ses interdictions. « Que chaque âme songe à assurer son salut », en la jugeant avant d'être jugée au Jour dernier. Que chacun considère ce qu'il a fait pour lui-même comme œuvres pies, en guise de provision pour le Jour de la Résurrection, avant de comparaître devant le Seigneur.

Puis Il réitère Son ordre de Le craindre encore une fois, car Il connaît parfaitement ce que les hommes font comme actions bonnes ou mauvaises, et rien ne Lui est caché, si minime soit-il. Il leur recommande ensuite de ne pas imiter « ceux qui ont oublié Allah ; Allah leur a fait perdre jusqu'au sentiment d'eux-mêmes ».

Cela signifie : n'oubliez pas de mentionner Allah afin qu'Il ne vous fasse pas oublier, ou négliger, les bonnes actions qui vous apportent le bien, car la récompense est fonction des actions. Ceux qui oublient ou négligent une telle recommandation sont les pervers qui auront désobéi à Ses ordres et qui seront les perdants au Jour du Jugement dernier.

Allah a fait aussi de telles recommandations dans d'autres versets, en voici un à titre d'exemple : « Ô vous qui avez cru ! Que ni vos biens ni vos enfants ne vous distraient du rappel d'Allah. Et quiconque fait cela... alors ceux-là seront les perdants. » (Al-Munâfiqûn 63:9)

En s'adressant aux hommes, Abou Bakr As-Siddîq a dit : « Ne savez-vous pas que vous passez les jours et les nuits jusqu'à un terme fixé pour vous ? Que celui qui est capable d'exécuter les ordres d'Allah ﷻ avant que ne

vienne le terme de sa vie, le fasse. Vous ne saurez obtenir cela qu'en pensant toujours à Allah.

Il est des gens qui ont consacré leur vie à d'autres que Lui, et Allah vous interdit de les imiter quand Il vous dit : « Et ne soyez pas comme ceux qui ont oublié Allah ; Il leur a fait oublier leurs propres âmes. Ceux-là sont les pervers. » (Al-Hashr, 59:19)

Et vous êtes déjà au courant de leurs actions. Ils ont fait ce qu'ils ont fait et se sont procuré soit le bonheur, soit le malheur.

Où sont les premiers tyrans qui ont construit les cités et les ont fortifiées par des murailles ? Ils gisent actuellement sous les pierres et le sable.

Voici un Livre dont les miracles sont inépuisables. Prenez-en de la lumière pour le jour des ténèbres, et que ses versets et ses enseignements soient pour vous une lumière.

Allah a fait l'éloge de Zakariyyâ et de sa famille quand Il a dit : « Ils concouraient au bien, Nous invoquaient avec amour et crainte, et ils étaient humbles devant Nous. » (Al-Anbiyâ', 21:90)

Toute parole qui ne vise pas à obtenir la satisfaction d'Allah est vaine et n'apporte aucun bien. » (Rapporté par At-Tabarânî)

« Les gens du Paradis ne sont pas comparables aux gens de l'Enfer. Les gens du Paradis sont les gagnants. » (Al-Hashr, 59:20)

Quand Allah prononcera Son jugement à leur égard, au Jour de la Résurrection, Il a averti les uns et les autres en disant : « Ceux qui commettent des mauvaises actions

pensent-ils que Nous allons les traiter comme ceux qui croient et accomplissent les bonnes œuvres, dans leur vie et dans leur mort ? Comme ils jugent mal ! » (Al-Jâthiyah, 45:21)

Ainsi, Allah ne traite pas les hommes qui auront cru et accompli les œuvres pies comme Il traite ceux qui auront corrompu la terre. Certes, les élus du Paradis seront les seuls à échapper au supplice d'Allah ﷻ.

21. Si Nous avons fait descendre ce Qur'an sur une montagne, tu l'aurais vu s'humilier et se fendre par crainte d'Allah. Et ces paraboles Nous les citons aux gens afin qu'ils réfléchissent.

22. C'est Lui Allah. Nulle divinité autre que Lui, Le Connaisseur de l'Invisible tout comme du visible. C'est Lui, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux.

23. C'est Lui Allah. Nulle divinité autre que Lui, Le Souverain, Le Pur, L'Apaisant, Le Rassurant, le Prédominant, Le Tout Puissant, Le Contraignant, l'Orgueilleux. Gloire à Allah! Il transcende ce qu'ils Lui associent.

24. C'est Lui Allah, le Créateur, Celui qui donne un commencement à toute chose, le Formateur. A Lui les plus beaux noms. Tout ce qui est dans les cieux et la terre Le glorifie. Et c'est Lui le Puissant, le Sage.

Allah parle de la grandeur et du caractère **magnifique** du Qur'an et, en le récitant ou en le lisant, les cœurs doivent être recueillis et humiliés, et les oreilles doivent bien concevoir ses menaces et ses avertissements, car ils sont la vérité même.

« Si Nous avions fait descendre ce Qur'an sur une montagne, tu l'aurais vue s'affaïsser et se fendre par crainte d'Allah. » (Al-Hashr, 59:21)

En d'autres termes, si la montagne, malgré son aspérité et sa dureté, avait compris le contenu du Qur'an, elle se serait humiliée et fendue sous l'effet de la crainte d'Allah ﷻ.

Comment vous, ô hommes, vos cœurs ne s'adoucissent-ils pas et votre peau ne frissonne-t-elle pas par crainte de votre Seigneur, alors que vous avez médité sur le sens de Ses versets et bien conçu les enseignements ?

De telles paraboles Allah propose aux hommes afin qu'ils réfléchissent.

Dans le même sens, Allah a dit ailleurs :

« S'il y avait un Qur'an par lequel les montagnes seraient mises en marche, la terre fendue ou les morts amenés à parler... » (Ar-Ra'd, 13:31)

Puis Allah parle de Ses épithètes et de Ses plus beaux noms : Il est Dieu, il n'y a de divinité (qui mérite l'adoration) que Lui. Aucun Seigneur n'existe en dehors de Lui. Tout ce qui est adoré en dehors de Lui est fausseté.

- Il connaît le visible et l'invisible, ce qui est caché et ce qui est apparent. Rien ne Lui est caché, ni dans les cieux ni sur la terre, fût-ce infime.

- Il est le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux, dont la miséricorde embrasse tout dans les deux mondes.

Il a dit ailleurs : « Votre Seigneur S'est prescrit à Lui-même la miséricorde. » (Al-An'âm, 6:54)

Et aussi : « Dis : "Ceci provient de la grâce d'Allah et de Sa miséricorde ; voilà de quoi ils devraient se réjouir. C'est bien mieux que tout ce qu'ils amassent." » (Yûnus, 10:58)

- Il est le Souverain qui possède tout ce qu'Il a créé sans aucune contestation.

- Il est le Saint, ou le Pur, comme l'a interprété Wahb Ibn Munabbih, ou, d'après Ibn Jurayj, Celui que les nobles anges sanctifient.

- Il est le Maître de la paix, qui est exempt de tout vice ou défaut, le Parfait dans Sa personne, Ses qualités et Ses actes.

- Il est le Protecteur, qui assure Ses serviteurs de toute injustice d'après Ibn 'Abbâs, ou, selon Abou Zayd, Celui qui confirme la foi de Ses sujets.

- Il est l'Arbitre suprême, ou, d'après Ibn 'Abbâs, Il est le Témoin des actions de tous les hommes.

- Il est le Fort et le Puissant, l'Invincible qui domine tous Ses sujets par Sa force, Sa puissance et Sa grandeur.

- Il est le Très-Grand. Il est cité dans le **Sahîh** que le Messager d'Allah ﷺ a dit : « Allah dit : La Magnificence est Mon manteau et la Grandeur est Mon izâr. Je précipiterai dans le Feu quiconque essaie de participer à l'une d'elles. » (Rapporté par Mouslim)

- Il est le Créateur, l'Animateur, c'est-à-dire : c'est Lui qui procède à créer une chose et le seul à l'exécuter en lui donnant la vie ou l'existence, et le Sculpteur qui lui donne la forme qu'Il veut.

« C'est à Allah qu'appartiennent les plus beaux noms. Invoquez-Le par eux. » (Al-A'râf, 7:180)

À ce propos, Abou Hourayra rapporte que le Messager d'Allah ﷺ a dit : « Allah a quatre-vingt-dix-neuf noms (ou épithètes), cent moins un. Quiconque les dénombre (et les retient) entrera au Paradis. Il est Impair et aime l'impair. »

Dans ce hadith, il mentionne ces épithètes que nous allons citer ci-après, tout en évoquant les différentes interprétations rapportées par les exégètes.

Il est Allah, en dehors de qui il n'y a pas d'autre dieu.

1. Allah
2. Ar-Rahmân : Le Tout Miséricordieux
3. Ar-Rahîm : Le Très Miséricordieux
4. Al-Malik : Le Souverain, le Roi
5. Al-Quddûs : L'Infiniment Saint
6. As-Salâm : La Paix
7. Al-Mu'min : Le Rassurant
8. Al-Muhaymin : Le Dominateur
9. Al-'Azîz : Le Tout-Puissant, l'Irrésistible, Celui qui l'emporte
10. Al-Jabbâr : Celui qui domine et contraint, le Contraignant
11. Al-Mutakabbir : L'Orgueilleux, le Superbe, Celui qui se magnifie
12. Al-Khâliq : Le Créateur
13. Al-Bâri' : Le Novateur
14. Al-Musawwir : Le Formateur, le Façonneur
15. Al-Ghaffâr : Le Tout-Pardonnant
16. Al-Qahhâr : Le Très Contraignant
17. Al-Wahhâb : Le Donateur gracieux
18. Ar-Razzâq : Celui qui pourvoit, Celui qui sustente

19. Al-Fattâh : Celui qui ouvre, Celui qui accorde la victoire
20. Al-'Alîm : Le Très Savant, l'Omniscient
21. Al-Qâbid : Celui qui retient, Celui qui rétracte
22. Al-Bâsit : Celui qui donne largement, Celui qui dilate
23. Al-Khâfid : Celui qui abaisse
24. Ar-Râfi' : Celui qui élève
25. Al-Mu'izz : Celui qui donne puissance et considération
26. Al-Mudhill : Celui qui avilit
27. As-Samî' : L'Audient, Celui qui entend absolument toute chose
28. Al-Basîr : Celui qui voit absolument toute chose
29. Al-Hakam : Le Juge, l'Arbitre
30. Al-'Adl : Le Juste, l'Équitable
31. Al-Latîf : Le Subtil Bienveillant
32. Al-Khabîr : Le Très-Instruit, le Bien-Informé
33. Al-Halîm : Le Longanime, l'Indulgent
34. Al-'Azîm : L'Immense, le Magnifique
35. Al-Ghafûr : Le Tout-Pardonnant
36. Ash-Shakûr : Le Très Reconnaisant, le Très Remerciant
37. Al-'Aliyy : Le Sublime, l'Élevé
38. Al-Kabîr : L'Infiniment Grand
39. Al-Hafîdh : Le Conservateur
40. Al-Muqîr : Celui qui suffit à Ses créatures
41. Al-Hasîb : Celui qui tient compte de tout
42. Al-Jalîl : Le Majestueux
43. Al-Karîm : Le Tout-Généreux

44. Ar-Raqîb : Le Vigilant, Celui qui observe
45. Al-Mujîb : Celui qui exauce, Celui qui répond
46. Al-Wâsi' : L'Ample, l'Immense
47. Al-Hakîm : L'Infiniment Sage
48. Al-Wadûd : Le Bien-Aimant, le Bien-Aimé
49. Al-Majîd : Le Très Glorieux
50. Al-Bâith : Celui qui ressuscite
51. Ash-Shahîd : Le Témoin
52. Al-Haqq : Le Vrai, la Vérité
53. Al-Wakîl : Le Gérant, l'Intendant, Celui à qui l'on se confie
54. Al-Qawiyy : Le Très Fort
55. Al-Matîn : Le Très Ferme
56. Al-Walî : Le Très Proche, le Maître, le Tuteur
57. Al-Hamîd : Le Très-Louangé, Celui qui est digne de louange
58. Al-Muhsî : Celui dont le savoir cerne toute chose, Celui qui tient en compte
59. Al-Mubdi' : Celui qui produit sans modèle
60. Al-Muîd : Celui qui redonne l'existence
61. Al-Muhyî : Celui qui fait vivre
62. Al-Mumît : Celui qui fait mourir
63. Al-Hayy : Le Vivant
64. Al-Qayyûm : Celui qui n'a besoin de rien alors que tout a besoin de Lui, Celui qui ne dépend de rien alors que tout dépend de Lui
65. Al-Wâjid : L'Opulent
66. Al-Mâjid : Le Très Glorieux
67. Al-Wâhid : L'Unique

68. As-Samad : Le Maître absolu, le Soutien universel, l'ultime Refuge
69. Al-Qâdir : Le Puissant, le Déterminant
70. Al-Muqtadir : Celui qui a pouvoir sur toute chose
71. Al-Muqaddim : Celui qui avance ce qu'Il veut
72. Al-Mu'akhkhir : Celui qui retarde ce qu'Il veut
73. Al-Awwal : Le Premier
74. Al-Âkhir : Le Dernier
75. Adh-Dhâhir : L'Apparent
76. Al-Bâtin : Le Caché
77. Al-Wâlî : Le Maître, Celui qui dirige
78. Al-Muta'âlî : Le Sublime, l'Exalté, l'Élevé
79. Al-Barr : Le Bon, le Bienfaisant, le Bienveillant
80. At-Tawwâb : Celui qui ne cesse d'accueillir le repentir de Ses adorateurs
81. Al-Muntaqim : Le Vengeur
82. Al-'Afûw : L'Indulgent
83. Ar-Ra'ûf : Le Très Bienveillant
84. Mâlik al-Mulk : Le Possesseur du Royaume
85. Dhû al-Jalâli wa al-Ikrâm : Le Détenteur de la Majesté et de la Générosité
86. Al-Muqsit : L'Équitable, Celui qui rend justice
87. Al-Jâmi' : Celui qui réunit, Celui qui rassemble
88. Al-Ghanî : Celui qui se suffit à Lui-même, Celui qui n'a besoin de personne
89. Al-Mughnî : Celui qui confère la suffisance
90. Al-Mâni' : Celui qui empêche, le Défenseur
91. Ad-Dhârr : Celui qui peut nuire (à ceux qui L'offensent)
92. An-Nâfi' : Celui qui accorde le profit, l'Utile

- 93. An-Nûr : La Lumière
- 94. Al-Hâdî : Le Guide
- 95. Al-Badî : Le Novateur
- 96. Al-Bâqî : Le Permanent, l'Éternel
- 97. Al-Wârith : L'Héritier
- 98. Ar-Rashîd : Celui qui agit avec droiture, Celui qui dirige avec sagesse
- 99. As-Sabûr : Le Patient

*« Les sept cieus, la terre et tout ce qui s'y trouve proclament Sa gloire. Il n'est rien qui ne célèbre Sa louange, mais vous ne comprenez pas leur façon de Le glorifier. Certes, Il est Indulgent et Pardonneur. »
(Al-Isrâ', 17:44)*

Il est le Puissant qui domine toutes Ses créatures et le Sage dans Ses lois et Sa prédestination.

Ma'qil Ibn Yasâr rapporte que le Messager d'Allah ﷺ a dit : « Celui qui, chaque matin, dit : "Je cherche refuge auprès d'Allah, Celui qui entend et sait tout, contre Shaytân le maudit", puis récite les trois derniers versets de la sourate de l'Exode, Allah lui confie soixante-dix mille anges qui prient pour lui jusqu'au soir. S'il meurt ce jour-là, il mourra en martyr. Il en est de même pour celui qui dit cela le soir. » (Rapporté par At-Tirmidhî et Ahmad)

« C'est Allah en dehors de qui il n'y a pas de divinité. Il connaît l'invisible et le visible. Il est le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux.

C'est Allah, en dehors de qui il n'y a pas de divinité, le Souverain, le Saint, la Paix, le Rassurant, le Dominateur,

le Tout-Puissant, le Contraignant, l'Orgueilleux. Gloire à Allah ! Il est au-dessus de ce qu'ils Lui associent. C'est Lui Allah, le Créateur, le Novateur, le Formateur. À Lui appartiennent les plus beaux noms. Tout ce qui est dans les cieux et sur la terre Le glorifie. Et c'est Lui le Tout-Puissant, le Sage. » (Al-Hashr, 59:22-24)